

RAPPORT FINANCIER DE L'AFP^{ric} POUR L'EXERCICE 2016 **Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2017**

En 2016, la moitié du Conseil d'Administration a été renouvelé et un nouveau Bureau a été élu. Le Conseil d'Administration a élu Marie-Anne Campese-Faure comme Présidente, Stéphane Villar au poste de Trésorier et Michel Maréchal au poste de Trésorier adjoint.

Rappel des principes de gestion votés par le Conseil d'Administration (CA) et appliqués par notre secrétaire générale, Patricia Preiss :

- Sur la base du budget de l'année en cours, un budget prévisionnel de prudence est établi en fin d'année pour l'année suivante et soumis au CA.
- En début d'année, ce budget est ajusté, proposé au CA et à l'Assemblée Générale. Tout au long de l'année, le budget est actualisé en fonction des dépenses et des confirmations de recettes.

- Des arrêtés mensuels sont présentés à chaque réunion de Bureau et de CA, avec une projection du résultat de l'exercice au 31 décembre.

Cette méthode permet d'anticiper et de s'adapter à la plupart des aléas de l'exercice et d'assurer la prévision budgétaire.

- Depuis 2013, une réserve de fonctionnement (en plus de la réserve « siège » et des réserves dédiées) a été constituée pour assurer une solidarité budgétaire entre les exercices. Les années où nos recettes sont excédentaires, nous augmentons cette réserve et les années où nos ressources sont insuffisantes pour assurer nos actions, nous complétons notre budget en prélevant sur cette réserve. Ce principe de solidarité entre les exercices a été reconfirmé, en 2016, par le CA.

Grâce aux réserves constituées lors des années excédentaires, notre association avait fait le choix de maintenir des budgets annuels permettant d'assurer les services et les actions en faveur des polyarthritiques en puisant sur ses réserves pour équilibrer les budgets (principe de solidarité entre les exercices). Ce fut le cas en 2014 et 2015. Fin 2015 et début 2016, l'écart entre nos ressources et nos charges s'annonçait beaucoup plus important pour 2016 que les années précédentes. Nous n'étions bénéficiaires d'aucun nouveau legs à cette date et notre réserve de fonctionnement allait être très amoindrie. Face à ce constat et à l'incertitude des ressources à venir, les membres du Bureau, puis les membres du Conseil d'Administration ont pris la décision de restreindre significativement les charges 2016 afin de limiter la reprise sur la réserve de fonctionnement et d'assurer la pérennité de l'AFP^{ric}.

Plusieurs mesures ont été votées, parmi lesquelles : réduction de l'équipe salariée, réduction des frais d'affranchissement, annulation de la Journée annuelle des délégations, réduction des dépenses pour les Salons de la polyarthrite et réduction de la parution de Polyarthrite *infos*... Ces mesures ont été mises en place tout au long de l'exercice 2016.

Une réflexion de fond a été engagée concernant le projet associatif et le modèle économique de l'association et un comité « Projet associatif » a été mandaté pour analyser finement la situation et faire des propositions au Conseil d'Administration.

Parallèlement, au cours de l'année 2016, nous avons été bénéficiaires de 5 nouveaux legs, pour un montant prévisionnel de 740 000 €, nous permettant d'aborder l'avenir de façon plus sereine.

Certaines mesures d'économie ont été assouplies pour pallier les difficultés de fonctionnement et en attendant les propositions du comité « Projet associatif ».

Au final, cet exercice mouvementé et difficile, tant au plan humain qu'au plan du fonctionnement, a confirmé la capacité de notre Conseil à réagir et à s'adapter rapidement pour faire face aux aléas économiques de notre association. La réflexion engagée sur notre modèle économique devra prendre en compte les risques de possibles déséquilibres budgétaires annuels, tout autant que notre excellente situation, traduite au bilan par l'absence de dettes, la valeur de notre patrimoine et le montant de nos réserves.

La synthèse du budget 2016

En 2016, les recettes ont atteint **866 203 €** (vs 612 217 € en 2015), incluant des legs et assurances-vie pour 298 508 € (vs 49 357 € en 2015). Les charges ont été de **704 626 €** (vs 762 483 € en 2015). Le résultat brut comptable de l'exercice ressort à + 161 578 €.

Après les reprises et dotation aux réserves votées par les Assemblées Générales antérieures (- 36 470 € de reprise pour le coût du siège et dotation de + 198 000 € à la réserve de fonctionnement), le résultat positif affecté au report à nouveau se monte à 48 euros.

Les comptes de notre association ont été certifiés par notre commissaire aux comptes, le cabinet CERA (Compagnie Européenne de Révision et d'Audit), représenté par M. Daniel BUCHOUX.

Concernant les ressources 2016

Le montant des cotisations et des abonnements est de 125 788 € (- **4,6 %** vs + **7 %** en 2015). La progression du nombre de nos membres en 2015 ne s'est pas poursuivie en 2016 malgré le succès des stands « Votre association » sur les Salons et la possibilité de payer une cotisation sociale pour nos adhérents en difficulté : le nombre de personnes adhérentes a diminué de **4 %** (4 058 adhérents en 2016). Les dons faits à l'association sont, eux aussi, en baisse de **4 %** (126 287 € vs 131 649 € en 2015).

Au total, les ressources collectées auprès de nos membres sont en baisse de **4,5 %** (252 075 € vs 263 533 € en 2015) et représentent **44 %** des ressources de l'exercice (hors legs et assurances-vie) et **29 %** sur les ressources totales.

Les partenariats avec l'industrie pharmaceutique sont, par contre, en hausse de **+ 9,5 %** avec un total de 214 660 € (vs 196 061 € en 2015). La reprise de nos partenariats en 2016 est due au maintien de nos activités comme les enquêtes, le secteur d'édition, le développement de nos Salons de la polyarthrite (21 Salons en 2016 avec 4 800 visiteurs) mais aussi à l'arrivée de nouveaux partenaires. Les partenariats privés représentent, en 2016, **25 %** de nos ressources.

La variabilité de ces ressources classiques pour une association est, depuis plusieurs années, compensée par le bénéfice de legs et d'assurances-vie, dont le montant cette année s'est élevé à 298 508 € (vs 49 357 € en 2015). Les legs représentent, en 2016, **34 %** de nos recettes.

Le total des autres produits (subventions, recettes liées à nos manifestations en régions, ventes de livres et d'objets, intérêts...) est en diminution à 100 960 € (vs 103 266 € en 2015) et représente **12 %** des ressources de l'exercice.

Concernant les charges 2016

Les charges relatives au local sont en baisse de **- 5 %** à 53 058 € (vs 56 057 € en 2015), du fait des remboursements anticipés de l'emprunt immobilier, réalisés en 2013 et 2014. Les charges liées à notre siège social représentent **8 % de nos dépenses et 6 % de nos recettes**. Ces charges sont en partie compensées par la reprise de 36 470 € sur la réserve « Acquisition siège » (votée par l'AG 2009) pour les amortissements et les intérêts d'emprunt. L'encours de l'emprunt a été soldé, grâce aux legs, au 31/12/2016 pour un montant de 217 576 €. En 2017, les charges du local seront donc moindres.

Les charges de fonctionnement (fournitures, matériel, affranchissements, téléphone, etc.) s'élèvent à 99 521 € (vs 104 634 € en 2015). Cette baisse de **- 5 %** est essentiellement due à la diminution des affranchissements (tarif et nombre) et à la réduction de nos activités, en application des mesures d'économie votées par le Conseil d'Administration. Les charges de fonctionnement représentent **14 % de nos dépenses et 11,5 % de nos recettes**.

Les frais de personnel sont en baisse de **- 4 %**, conformément aux décisions de restrictions budgétaires du Conseil d'Administration (licenciement et réduction du temps de travail). Ils s'élèvent à 365 640 € (vs 380 807 € en 2015), déduction faite des aides d'Etat. Les aides perçues pour l'emploi se sont élevées à 34 253 € (vs 30 152 € en 2015). Les frais de personnel représentent **57 % de nos dépenses et 46 % de nos recettes**. Il est à noter que les postes salariés sont essentiellement affectés à la réalisation de nos activités (revue Polyarthrite *infos*, édition, enquêtes, Salons et soutien logistique aux délégations). L'effectif moyen est de 6 personnes (vs 8 en 2015).

Les frais de vie associative sont les frais de déplacements, tant des Administrateurs que de nos équipes de bénévoles sur le terrain, pour faire vivre notre association. Ces frais, stables, s'élèvent à 23 564 € (vs 23 997 en 2015) et représentent **3 % de nos dépenses et 3 % de nos recettes**.

Les charges relatives à nos activités (hors frais de personnel) représentent 128 589 € (vs 166 835 € en 2015), elles sont en baisse de - **23 %** et représentent **18 % de nos dépenses et 15 % de nos recettes**. Cette baisse est liée aux mesures d'économie votées par le Conseil d'Administration (annulation de la Journée des délégations, moins de parutions de Polyarthrite infos...).

Toutes les charges de fonctionnement ont été réduites et gérées avec rigueur pour maintenir nos activités en faveur de nos membres et limiter les reprises sur les réserves.

Concernant la trésorerie au 31/12/2016

Notre trésorerie, au 31/12/2016, présente un montant au bilan de 478 026 € (vs 483 635 € en 2015). 79 266 € sont placés sur un livret A (vs 78 676 € en 2015) et les comptes bancaires totalisent 398 760 € (vs 404 959 € en 2015). Pour rappel, la trésorerie est stable du fait de la perception d'une partie des legs et du remboursement total de l'emprunt immobilier. Les produits financiers se sont élevés à 1 927 € (vs 4 266 € en 2015), du fait de montants inférieurs placés et des taux bas.

En conclusion

L'exercice 2016 a débuté sur d'importantes difficultés budgétaires, nécessitant de prendre des mesures pour limiter nos activités afin de réduire nos charges trop importantes. Le Conseil d'Administration s'est engagé dans une réflexion, via le comité « Projet associatif », afin de redéfinir le modèle économique de notre association. Le bénéfice de nouveaux legs en cours d'année a finalement permis d'avoir un exercice largement excédentaire, nous permettant d'augmenter nos réserves pour les années à venir et de solder l'emprunt immobilier.

Le Conseil d'Administration propose au vote de l'Assemblée Générale :

- d'affecter le résultat de l'exercice 2016,
 - d'utiliser une partie des réserves conformément à leur objet,
- soit : l'affectation du solde positif de 48 € au compte de report à nouveau, qui sera porté à 82 464 € (vs 82 416 en 2015).

Les réserves disponibles au 01/01/2017 s'élèvent à **1 114 360 €** et se répartissent en :

- Réserve siège : 331 360 €
- Réserve de fonctionnement : 773 000 €
- Réserve développement numérique : 10 000 €

auxquelles s'ajoutent :

- Fonds de dotation : 138 926 €
- Report à nouveau : 82 464 €
- Fonds dédiés recherche : 101 541 €

soit un total général de réserves de : 1 437 291 €.

Les perspectives 2017

L'amélioration de la situation financière de notre association permet d'envisager la mise en œuvre des évolutions du projet associatif de l'AFP^{ric} avec sérénité. Développer nos délégations, nos actions de terrain, la formation et la communication, nécessite des investissements que nous sommes, aujourd'hui, capables d'assumer. Ces actions se développeront sur les 2 ou 3 prochaines années et dépendront de la poursuite d'une gestion rigoureuse de nos ressources. Nous nous y engageons.

Par ailleurs, nous devons assumer cette année des dépenses importantes pour préserver la valeur de notre patrimoine : mise en conformité de l'installation électrique et ravalement. Le changement du parc informatique et du logiciel représente également un investissement important, tant en disponibilité qu'au plan financier, mais parier sur les évolutions de fonctionnement que permettent les outils numériques est une clé pour la réussite de nos projets.

De plus, depuis janvier 2017, nous sommes bénéficiaires de 4 nouveaux legs et assurances-vie, pour un montant estimé à 140 000 euros à ce jour.

La situation de notre association est donc saine : le fonctionnement respecte les règles démocratiques, nos activités ont démontré notre capacité à rassembler et notre savoir-faire dans l'aide, l'information et la défense des malades ; enfin notre situation financière est rassurante, grâce aux investissements faits depuis 2009 et à la constitution de réserves les années où nous avons de forts excédents.

Notre association a les moyens de relever le défi important d'adapter notre organisation aux nouveaux enjeux d'aujourd'hui et de construire ensemble l'AFP^{ric} de demain. Notre réussite dépendra de notre capacité à nous investir. Tous.

Merci de votre attention.

Stéphane Villar
Trésorier AFP^{ric}